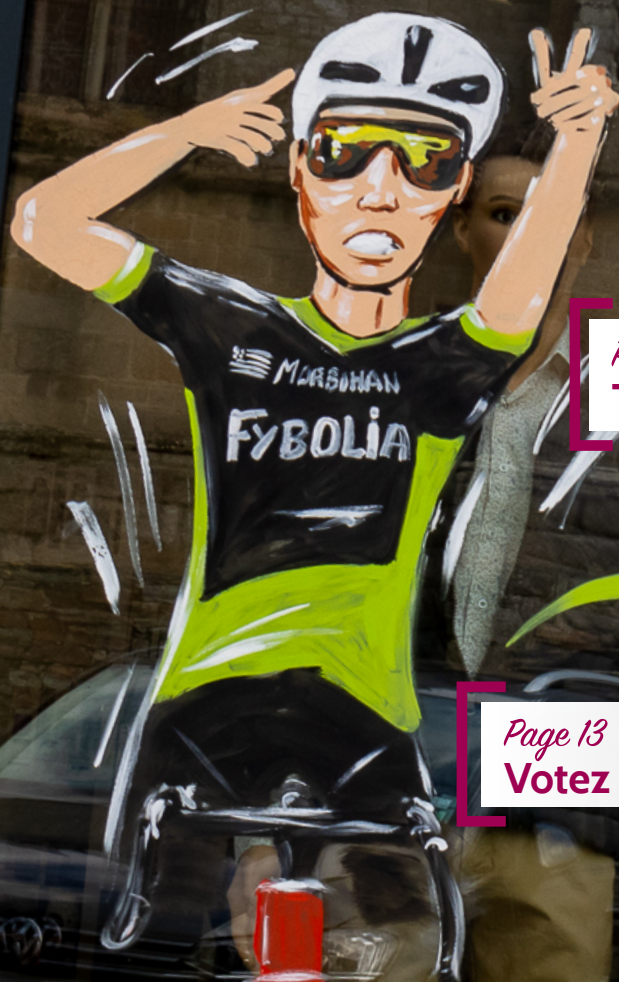


# Au Fil du Sérentin

*L'actualité de votre commune*

PRENEUR  
DU GALLO À LA  
POST - PETITES  
JEUN DE DOIGTS  
LE JOUR DE DIE  
ÉATRE - TEVATR  
FACE DE MUSCOC  
GRATUITES



*Page 8*

**Tour de Bretagne à Sérent le 29 avril**

*Page 4*

**Nouvelle Municipalité**

*Page 13*

**Votez pour le nom du futur espace culturel**

Philippe Le Pail  
07.82.63.52.94

Peinture réalisée par Philippe LE PAIH

Veste 27,30€



## Etang de Sérent

# Sommaire

Le mot du Maire	3
Les informations municipales	4
La rubrique du patrimoine	15
L'actualité de la médiathèque	16
Les échos du Conseil Municipal	18
La vie des associations	20
La vie des écoles	26
La vie économique	28
Les informations intercommunales	30
Les infos pratiques	31

### Mairie de Sérent

✉ 15 rue du Général de Kerhué  
56460 Sérent

#### Contact

☎ 02 97 75 93 57

✉ mairie@serent.fr

🌐 <https://www.serent.fr/>



<b>Nouvelle municipalité</b>	<b>4</b>
<b>Tour de Bretagne</b>	<b>8</b>
<b>Votez pour le nom du futur espace culturel</b>	<b>13</b>

Bulletin Municipal Avril Mai Juin 2023 N°156

Date de publication : 17 avril 2023

Directeur de la publication : Rozenn GUEGAN, Maire de Sérent

Conception : Mairie de Sérent

Impression : Groupe Imprimgraph - Imprimerie St Gilles Malestroit

Dépôt légal n°2337

Imprimé sur papier :



LE TRI  
+ FACILE



## Le mot du Maire

**Chères Sérentaises,**

**Chers Sérentais,**

Le fait marquant du mois de mars pour notre commune aura été la démission de la fonction de Maire de Monsieur Yves HUTTER. Suite à ce départ et afin d'avoir une équipe au complet, Lionel OBLIN, suppléant sur la liste, a fait son entrée au conseil municipal.

Lors du conseil municipal du 4 avril, les conseillers municipaux m'ont exprimé leur confiance en m'élisant Maire de Sérent. Les 6 adjoints ont également été élus avec une organisation identique à celle mise en place en début de mandat, comme vous pourrez le lire en page suivante.

Être maire impose proximité, action concrète, souci de l'avenir de notre commune et de sa population. Je m'engage à œuvrer en ce sens, dans l'intérêt de Sérent, au service des Sérentaises et des Sérentais. Et, je sais aussi pouvoir compter sur le dynamisme collectif des élus municipaux.

Fidèle à son engagement, l'équipe municipale entend rester unie pour tenir le cap fixé en 2020 et souhaite poursuivre les engagements pris en début de mandat : favoriser le développement économique et poursuivre le développement de l'attractivité de notre commune, pérenniser la politique sociale, renforcer la culture, les loisirs tout en dynamisant la relation avec les habitants.

Dans la poursuite de la mandature, nous veillons à être à l'écoute des habitants et réactifs. La municipalité sera toujours mobilisée au service de Sérent et de sa population.

Nous souhaitons également entretenir des liens constructifs avec d'Oust à Brocéliande Communauté. Nous restons ouverts au dialogue afin de poursuivre les divers dossiers que nous avons en commun avec l'intercommunalité.



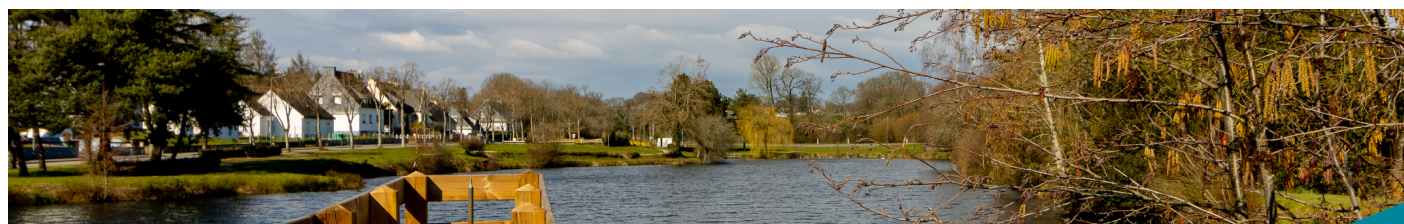
Dans ce numéro, côté culture, nous souhaitons vous associer à la vie de la commune en vous invitant à voter pour le nom du nouvel espace culturel (voir les modalités de vote en page 13). Vous découvrirez également la nouvelle « rubrique participative du patrimoine ».

Côté sport, le samedi 29 avril Sérent accueillera le départ de la 5<sup>ème</sup> étape du Tour de Bretagne, événement sportif de grande renommée. Vous aurez inévitablement remarqué les vitrines de nos commerçants dont certaines ont mis à l'honneur le cycliste Sérentais Pierre THIERRY, qui participera au Tour de Bretagne. Cette journée sera l'occasion de découvrir les nombreuses animations organisées sur le thème du vélo et surtout une excellente opportunité de soutenir notre cycliste local. Soyez nombreux à venir l'encourager !

Bonne lecture !

Bien à vous

*Rozenn Guégan*  
**Maire de Sérent**



# Les informations municipales

## Nouvelle municipalité

### Présentation de vos élus



De gauche à droite : Laetitia LE GUEN, Jérôme FABLET, Céline OLIVIER, Rozenn GUEGAN, Emeline LE BRETON, Thierry MARY

#### La municipalité

**Mme Rozenn GUEGAN, Maire**

**Mme Céline OLIVIER, 1<sup>ère</sup> adjointe**

Dossiers relatifs aux affaires économiques et aux finances

**M. Jérôme FABLET, 2<sup>ème</sup> adjoint**

Dossiers relatifs aux bâtiments et aux sports

**Mme Laetitia LE GUEN, 3<sup>ème</sup> adjointe**

Dossiers relatifs à la culture, au tourisme et l'animation

**M. Thierry MARY, 4<sup>ème</sup> adjoint**

Dossiers relatifs aux affaires sociales

**Mme Emeline LE BRETON, 5<sup>ème</sup> adjointe**

Dossiers relatifs aux affaires scolaires, à l'enfance et la jeunesse

**M. Yoann BEUNEL, 6<sup>ème</sup> adjoint**

Dossiers relatifs à l'urbanisme, la voirie, les bois, l'agriculture

#### Les conseillers

- Jean-Eudes DAVID
- Marie-Emmanuelle GUILLOT
- Gaël MONNIER
- Daniel MAUGAN
- Denis GUILLOCHON
- Françoise BLANCHARD
- Martial GUYOT
- Olivier RENAUD
- Tony GUYOT
- Anne MOISAN
- Alexis EVRAERT
- Claire MARQUENIE
- Sandrine DAVID
- Cindy LE ROCH
- Virginie SABLÉ
- Lionel OBLIN



## Etat-civil

Janv. Fév. Mars 2023

### Naissances

- 9 janv. Anaïs MOHAMED
- 21 janv. Nino BUREL
- 16 mars Ilanah HAZO

### Décès

- 17 janv. Christian LAURET
- 19 janv. Jacqueline GUYOT
- 26 janv. Léonie FOY
- 1<sup>er</sup> fév. Michel LE GAL
- 15 fév. Serge DUBUC
- 26 fév. Simone TOUZÉ
- 8 mars Christian HENRY
- 21 mars Marcel MARIVIN

## Bientôt 16 ans !

Pensez au recensement

Tous les Français, filles et garçons, doivent se faire recenser dans les 3 mois qui suivent leur 16<sup>ème</sup> anniversaire.

Le recensement citoyen est obligatoire. Pour ce faire, prenez rendez-vous en mairie ou faites la démarche par internet sur [service-public.fr](http://service-public.fr).

A fournir : carte d'identité, livret de famille des parents, mail et numéro de téléphone portable.

## Ragondins et rats musqués

Les piégeurs sont au travail

Le 10 mars, la F.D.G.D.O.N. (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles) a remis aux treize piégeurs Sérantais des cages pour une nouvelle campagne intensive contre les ragondins et les rats musqués. Cette campagne dure cinq semaines conformément à l'arrêté ministériel et à l'arrêté préfectoral prescrivant la lutte obligatoire dans toutes les communes.

Malgré les nombreuses prises durant la dernière campagne et les nombreuses interventions à la demande de particuliers, ces animaux sont encore très présents sur notre territoire. Profitant de la clémence climatique et de la nourriture en abondance, ceux-ci ont tout le loisir de se multiplier (1-24/an) et de coloniser tous les cours d'eau, ruisseaux et zones humides.

Dans le département, ce sont 1300 piégeurs (6/commune en 2022) qui ont capturé 27 000 ragondins et rats musqués.

**Toute personne constatant la présence de ces animaux peut le signaler en mairie.**

## Plan Local d'Urbanisme

5

Bientôt réapprouvé

La délibération du 22 novembre 2022 approuvant le nouveau Plan Local d'Urbanisme a dû être annulée par le conseil municipal du 7 mars 2023 à la demande des services de l'Etat. Il sera de nouveau approuvé lors d'un prochain conseil municipal. **Nous rappelons que le nouveau PLU apporte des changements importants concernant le zonage en campagne. En effet, comme annoncé depuis plusieurs années, peu de terrains restent constructibles dans les villages sérentais.**

## Feu

Emploi du feu strictement règlementé

L'emploi du feu est strictement interdit pour toute personne, ceci dans le cadre des conditions météorologiques propices aux départs de feu.

Rappel de quelques informations utiles :

- Les barbecues sont autorisés près des habitations. Veillez à éteindre les braises après usage et prévoir de l'eau à proximité.
- Les lâchers de ballons et lanternes sont interdits toute l'année.
- Il est interdit de fumer dans les espaces boisés, landes... du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre.
- Il est interdit de brûler les résidus végétaux d'origine agricole et les rémanents issus des coupes de la sylviculture du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre.
- **Rappel : Il est interdit de brûler les déchets verts (assimilés à des déchets ménagers) toute l'année. Ils peuvent être déposés à la déchetterie du Gros Chêne.**
- **Le débroussaillage est obligatoire autour des habitations.**

L'arrêté préfectoral règlementant l'usage du feu peut être consulté sur

<https://www.morbihan.gouv.fr> - emploi du feu dans le Morbihan

## Bruit

Les horaires dans le Morbihan

[Extrait de l'arrêté préfectoral de lutte contre le bruit de voisinage disponible sur le site de la Préfecture] " De jour comme de nuit, aucun bruit ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité."

**A cet effet, les travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires suivants : du lundi au samedi de 9 heures à 12 heures et de 14 heures à 19 heures et les dimanches et jours fériés de 10 heures à 12 heures (à éviter).**

Rappelons aussi que les aboiements de chiens répétés, de jour comme de nuit, sont une source de grave nuisance sur la santé de l'homme. Si votre animal aboie, enfermez le pendant votre absence ou utilisez un système anti-aboiement.

Pensez à enfermer les coqs la nuit pour le respect du sommeil de vos voisins et pour conserver de bons rapports avec eux.

## Cérémonies commémoratives

### Les dates à retenir

#### • Cérémonie du 8 mai

La cérémonie aura lieu le lundi 8 mai à 10 h 30 au monument aux morts, place de la Victoire.



#### • Cérémonie de La Nouette

La cérémonie de la Nouette aura lieu le dimanche 18 juin. A 10 h, rassemblement avec les drapeaux à la croix des parachutistes de Pinieux et 10 h 30 cérémonie du souvenir au monument de La Nouette.

#### • Cérémonie des Haies

La cérémonie des Haies aura lieu le dimanche 25 juin. A 10 h 15, rassemblement au calvaire de Lescouët et 10 h 30 cérémonie religieuse à la Chapelle des Haies.



## Centre itinérant des restos du coeur à Sérent

### Appel à bénévoles



© gaston Bergeret

### A L'OCCASION DE L'OUVERTURE D'UN CENTRE ITINÉRANT DES RESTOS DU CŒUR

QUI STATIONNERA À **SÉRENT** LES MARDIS APRÈS-MIDI

**NOUS RECHERCHONS DES BÉNÉVOLES**

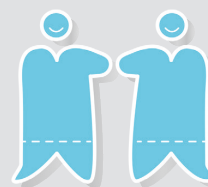
Vous souhaitez être utile et rendre un service désintéressé aux personnes en difficulté, toutes les bonnes volontés et savoir-faire sont bienvenus pour développer diverses actions. Nos besoins en bénévoles sont nombreux et variés :



**Distribution  
alimentaire**



**Logistique**  
(Conduite, livraison,  
stockage)



**Action d'insertion  
Aide à la personne**



Vous êtes prêt(e) à donner un peu de votre temps, contactez Bernard au **06 42 37 65 28**  
ou par mail : [ad56.benevolat@restosducoeur.org](mailto:ad56.benevolat@restosducoeur.org)

Infos : [ad56.restosducoeur.org](http://ad56.restosducoeur.org)

## Camping Municipal Le Pont Salmon\*\*

### Le bloc sanitaire en travaux



Le camping municipal fait peau neuve. Le bloc sanitaire est actuellement en travaux. Les emplacements camping seront donc fermés pour la saison 2023. Les chalets restent ouverts à la location pendant les travaux.

**Information importante :** Les chalets peuvent être loués toute l'année pour une période de location maximale de 3 semaines puisqu'ils sont à vocation touristique et non d'hébergements de longue durée.

Nous nous excusons pour la gêne occasionnée auprès des touristes habituels.

Pour toute demande relative au camping, merci de contacter le 02 97 75 98 66 | 06 64 47 86 82.

## Nouveaux panneaux dans le bourg

### Emplacements réservés devant les commerces

De nouveaux panneaux ont été installés fin mars dans le centre bourg en particulier devant les commerces et sur la place du marché.

Le temps de stationnement est dorénavant limité sur certains emplacements, afin de permettre un meilleur accès aux commerces tout au long de la journée et éviter les voitures "ventouses". Les usagers qui ne respecteront pas la réglementation s'exposeront à une contravention.



Des panneaux sont également installés pour informer la population du marché hebdomadaire qui a lieu tous les mercredis matins et empêcher le stationnement autour de l'église de 7 h à 14 h. Tout véhicule en infraction sera verbalisé et conduit en fourrière.

## Transports scolaires

### Inscriptions fin mai 2023

Les inscriptions pour l'année scolaire 2023-2024 ouvriront à compter de la fin mai 2023.

Pour les nouveaux collégiens ou lycéens, pensez en plus de votre inscription à vérifier qu'un arrêt existe à proximité de votre domicile.

Retrouvez toutes les informations sur le site breizhgo.bzh.



## "Nettoie ton village"

7

### Un jeune Sérentais à l'initiative de l'opération

Gabin un jeune Sérentais de 12 ans, en a eu assez de voir toutes sortes de déchets orner le bord des routes qui le mènent de sa maison à son arrêt de bus.

Avec l'aide de son frère Alban, ils en ont ramassé plusieurs brouettes. Opération qu'ils ont renouvelée et étendue à d'autres directions dans leur village.

Pour aller plus loin, ils ont réalisé avec leurs jeunes frères un panneau de sensibilisation avec ces déchets, afin de rappeler l'importance du respect de la nature.

Bravo à ces quatre frères pour cette belle initiative.



# Nettoie ton village



- 1 En famille, entre amis ou entre voisins, ramassage de déchets dans votre village
- 2 Tri les déchets et prends toi en photo. Envoie nous la photo à l'adresse : [culturetourisme@serent.fr](mailto:culturetourisme@serent.fr)
- 3 Dépôt le mercredi 3 mai

Dans les containers prévus à cet effet dans le jardin de la Maison de la commune



## Le Tour de Bretagne à Sérent

Départ de la 5<sup>ème</sup> étape le samedi 29 avril



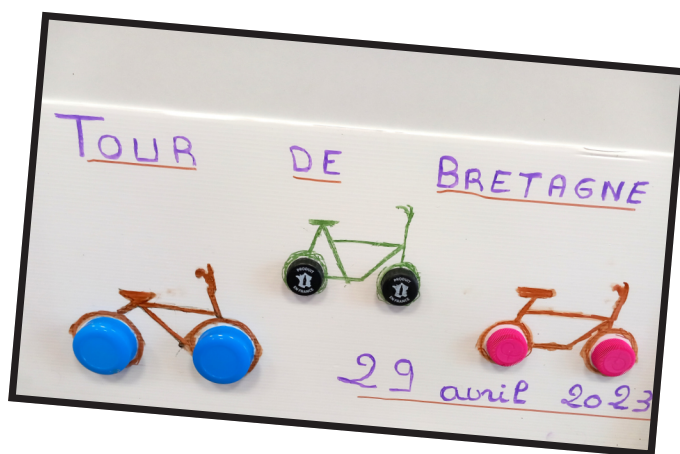
La commune de Sérent reçoit un événement sportif digne des plus grandes courses cyclistes internationales le SAMEDI 29 AVRIL 2023 : LE TOUR DE BRETAGNE.

Au-delà de la notoriété de cette épreuve sportive, le Tour de Bretagne est un événement sociétal ainsi qu'une grande fête sportive et populaire.

A partir de 9 h, le « village » du Tour de Bretagne implanté sur le parking de la salle des fêtes sera ouvert au public. Un départ « fictif » aura lieu à partir de 12 h 30, avec un passage dans le centre-bourg de Sérent : rue du Général de Gaulle, rue du Général de Kerhué, puis rue de la Fontaine St Pierre pour rejoindre la route de Malestroit.

A l'occasion de cet événement sportif avec une couverture médiatique forte, nombreux seront les visiteurs et plusieurs animations seront à disposition de tous.

Dans le bourg et aux abords de Sérent vous pourrez également découvrir la **décoration sur le thème du vélo**. Nous remercions l'ASLH de Sérent ainsi que le Conseil Municipal des Enfants (CME) qui s'est réuni plusieurs fois pour réaliser les ateliers de peinture et bricolage, les commerçants de Sérent pour leur implication dans la décoration de leurs vitrines et leur participation à cette journée, ainsi que le service technique pour la fabrication et la mise en place des supports pour cet événement !



Vélo humain initié par l'ASLH avec la participation du CME

### Défilé de vélos décorés

Afin de créer une ambiance festive pour les spectateurs venus de divers horizons, nous vous invitons également à participer au défilé de vélos décorés à 11 h au niveau du village. Les coureurs professionnels emprunteront le même circuit lors de leur départ.

### Animations dans le centre bourg

En centre bourg, autour de l'église, vous pourrez découvrir les artisans et commerçants. Un « manège à pédales » sera installé pour faire patienter les plus petits en attendant le départ de la course.

### Animations au skate-park

Plusieurs activités autour du vélo seront mises en place au niveau du parking du skate park : parcours d'habileté, relais et course de lenteur. Matériel personnel à apporter : vélo, casque fortement conseillé.

### Animations par les commerçants

Une restauration rapide est prévue par les commerçants de la commune :  
galette/saucisse  
cochon grillé/gratin à emporter...



### Information

Le vendredi 28 avril, une traversée dans Sérent de la course « Tour de Bretagne » aura lieu vers 14 h 45 venant de Lizio, qui se dirigera vers l'EHPAD, puis la salle des fêtes et enfin empruntera le rond-point du Pont Salmon pour prendre en direction Callac/Trédion (D766 A), parcours de la 4<sup>ème</sup> étape.

### Contact :

culturetourisme@serent.fr  
02 97 75 98 66 | 06 64 47 86 82.

## 6<sup>ème</sup> édition du F'Estival de l'étang

Et balade colorée

### Balade colorée

Qu'est-ce que la balade colorée ? Sur un circuit de 3 ou 5 km (au choix), vous recevrez de la couleur à chaque kilomètre ! Balade familiale et conviviale, à faire à pied ou en courant. Le bulletin d'inscription individuel est à compléter et à retourner accompagné du règlement au service animation de la mairie de Sérent.

Programme :

10 h à 10 h 30 :

Dernières inscriptions  
à l'étang

10 h 30 à 11 h :

Échauffement

11 h :

Départ de la balade  
pour les coureurs

Dans un second temps :

Départ de la balade  
pour les marcheurs

12 h :

Final du lancer  
de couleurs

#### NOTEZ-BIEN :

- Nous vous incitons à venir déguisés.
- Les lunettes de protection seront fournies : à venir chercher au stand inscriptions.
- Les inscriptions seront ouvertes 1 mois avant la course (bulletin d'inscription disponible en mairie ou sur notre site internet : [www.serent.fr](http://www.serent.fr)).

#### • Tarif :

Adulte (+ de 10 ans) : 5 €

Enfant (3-10 ans) : 3 €

**F'ESTIVAL  
DE L'ETANG**

**SÉRENT**

**BALADE  
COLOREE**

**DIMANCHE  
4 JUIN 2023**

**DE 10 H À 18 H**  
**ANIMATIONS GRATUITES**  
**Ouvert à tous**

**Buvette et restauration  
rapide sur place**

Contacts : 02 97 75 98 66 - 06 64 47 86 82

Création et impr. : 10V COMMUNICATION | RC 875 780 207 | Ne pas jeter sur la voie publique

## Frelons asiatiques

### Il faut piéger les fondatrices ou futures reines au printemps

L'intérêt du piégeage au printemps est de permettre la capture d'un grand nombre de femelles fécondées (reines) capables de construire et de développer un nid.

#### Type de piège :

Qu'il soit de fabrication artisanale ou acheté dans le commerce, le piège utilisé pour capturer les reines de frelons asiatiques doit être le plus sélectif possible.

#### Appât conseillé dans le piège :

A défaut d'existence sur le marché d'une capsule à phéromone spécifique pour attirer le frelon asiatique, les appâts sucrés, additionnés d'alcool, sont relativement efficaces.

#### Exemples :

- 40% de bière + 40% de vin blanc + 20% de sirop de fruit rouge
- 2/3 de bière alcoolisée + 1/3 de sirop de fruit rouge

Pour une meilleure efficacité, il est conseillé de changer le mélange tous les 8 à 10 jours et d'y laisser quelques frelons asiatiques, cela attire les autres.

#### Date de pose des pièges :

#### Début avril à fin mai pour les fondatrices

Les pièges installés en dehors des ruchers seront placés dès début avril (une température de 12-15° est, néanmoins nécessaire pour que les reines ou fondatrices soient en activité) et retirés fin mai pour éviter de capturer les espèces autochtones.

#### Emplacement conseillé des pièges

Il est recommandé de placer les pièges préférentiellement à proximité :

- des composteurs ménagers,
- des arbres et arbustes à fleurs (ex : camélias à fleurs simples),
- du rucher ou de l'emplacement de stockage du matériel apicole pour l'apiculteur,
- à proximité des lieux propices à l'hivernage des fondatrices (bâtiments anciens, tas de bois,...).

#### Destruction des nids

##### Nid primaire



Le nid primaire doit être détruit tôt le matin ou le soir afin d'éliminer la reine. Toute destruction dans la journée en l'absence de la reine est inutile, celle-ci reconstruira très rapidement un nouveau nid primaire qui donnera par la suite un nid secondaire beaucoup plus important et plus coûteux à détruire. On peut écraser le nid et la reine avec un objet plat ou à l'aide d'un bocal, d'un sac, l'enfermer rapidement et le décrocher en prenant soin de fermer le tout et de le détruire. Il est également possible d'utiliser un insecticide.

L'observation au printemps de ses bâtiments (porche, cabane...) peut permettre de trouver davantage de nids primaires et donc d'éviter la multiplication des nids secondaires contenant de futures reines. Les nichoirs à oiseaux, très propices à l'installation des nids primaires, doivent être régulièrement inspectés.

##### Nid secondaire

Le nid secondaire, réalisé à la cime des arbres, dans les haies, à l'intérieur des bâtiments, doit être éliminé par des professionnels pour des raisons de sécurité. La période de destruction des nids s'étale de mai à fin novembre. Après cette date, les individus éventuellement présents dans les nids étant voués à mourir, la destruction n'est pas justifiée.



**A Sérent, si vous constatez la présence d'un nid, primaire ou secondaire, nous vous invitons à prévenir la mairie pour une intervention gratuite des services techniques.**



Source : FDGDON 56

- Toit
- Interstices de 5 à 5,5 mm
- Entonnoir et bouchon percé à 9-10 mm de diamètre
- Galets ou gravillons
- Niveau de solution



## Préservation du Gallo

### Parlez-vous patois ?

Nous recherchons des habitantes et des habitants qui parlent le gallo (aussi appelé le patois) ou qui connaissent quelques mots afin de réaliser des portraits en collaboration avec l'association Chubri et la Radio Plum'FM.

Cet appel est lancé dans le cadre du projet sur le patrimoine mené par la commune de Sérent. Depuis la signature en 2017 de la charte « Du Galo, dam Yan, dam Vèr ! », la commune travaille à préserver, mettre en valeur et transmettre les connaissances liées à la culture gallèse. S'inscrivant dans une démarche de collectage et de préservation, notre souhait est de recueillir le savoir des participants, et de transmettre aux générations futures cette langue locale – le patois – qu'on appelle désormais le Gallo, pour le distinguer des autres patois (angevin, mayennais, normand, ...).



Par cette démarche, il s'agit de reconnaître les savoirs des aînés, en redonnant sa juste place à leur expérience et à une langue qui s'est parfois perdue au fil des générations. Ses locuteurs étaient fréquemment l'objet de déconsidération de la part de ceux qui ne la pratiquaient pas. Aujourd'hui le Gallo apparaît comme une richesse à préserver car ceux qui le connaissent sont de plus en plus rares.



Des premières rencontres ont eu lieu avec des habitants de Sérent ainsi qu'à l'EHPAD et nous recherchons d'autres personnes désireuses d'échanger avec nous lors d'un moment convivial.

Venez partager votre Gallo,  
contactez Agnès en mairie !

## Grand succès pour l'édition 2023 du Mois du Gallo



Chaque année, la Région Bretagne dédie le mois de mars aux langues parlées en Bretagne : le Breton et le Gallo. La radio Plum'FM et la mairie de Sérent s'associent pour proposer plusieurs actions.

Petit tour d'horizon de ce qui s'est passé en 2023 :

- Une journée de découverte était proposée aux écoles de Sérent : 3 classes ont bénéficié de l'initiation au Gallo et ont pu découvrir le spectacle musical Cocolijou ;
- Un après-midi convivial était proposé à l'EHPAD où chacun a pu faire appel à ses mémoires et échanger en patois ;
- Les enfants du multi-accueil et les enfants accompagnés des assistantes maternelles du territoire ou de leurs parents se sont retrouvés pour partager des petites histoires, des comptines et des jeux de doigts. C'est la deuxième année que cette action est programmée et elle remporte un vif succès : 28 enfants et 9 professionnelles ou parents se sont réunis deux lundis ;
- Diverses chroniques et émissions étaient proposées sur les ondes de la radio Plum'FM dont certaines animées par des enfants et des collégiens. Une émission spéciale du Galo Nouviao était aussi proposée en direct et en public pour fêter la 20<sup>ème</sup> saison ;
- Enfin, le spectacle Ujène de la Compagnie Orange Givrée a réuni 85 personnes à l'EHPAD. Un grand moment de joie et de découverte du gallo pour certains et de redécouverte pour d'autres.



### Appel à participation pour l'évènement « L'art investit les chapelles »

La nouvelle édition des Journées Européennes du patrimoine aura lieu le samedi 16 et le dimanche 17 septembre.

Placées sous la thématique nationale « Patrimoine vivant », ces journées ont pour objectif de montrer au plus grand nombre la richesse extraordinaire de notre patrimoine au travers de rendez-vous inédits, de visites insolites et d'ouvertures exceptionnelles.

Cette année encore, dans le cadre de l'évènement « L'Art investit les chapelles », la commune de Sérent propose des lieux d'exposition dans les chapelles de la commune à tout artiste ou artisan (seul ou en groupe) qui souhaite exprimer sa passion ou son métier. Sculpture, photographie, dessin, peinture, calligraphie, céramique, toutes les techniques sont les bienvenues. Ces journées permettent de rencontrer, le temps d'une exposition, des artistes amateurs ou professionnels, découvrir leurs œuvres et leurs démarches, et par la même occasion de découvrir des lieux chargés d'histoire que sont les chapelles.

**Les personnes intéressées à participer sont invitées à se manifester au plus tard le lundi 5 juin** auprès du service culture ou bien à remplir le dossier disponible sur le site internet de la mairie.



Vous souhaitez des renseignements ?

Contactez Agnès LORGUEILLEUX  
Mairie de Sérent - Service culture et animation  
02 97 75 93 57 ou [animation@serent.fr](mailto:animation@serent.fr)



## Nouvel espace culturel

### Votez pour le nom de ce nouveau lieu de vie

Un nouvel espace culturel ouvrira ses portes à proximité de la mairie. Malgré le retard pris par les travaux, le projet continue d'être travaillé en coulisses : collaboration renforcée avec les bibliothèques de Lizio et Saint Guyomard, nouveau site internet, développement d'actions culturelles...

Ce lieu de vie ouvert à toutes et à tous réunira : la médiathèque, une galerie d'exposition, un espace d'informations touristiques, un auditorium, un espace avec des ressources sur le patrimoine local, des salles d'animation et de réunion, une cour extérieure.

**Les élus et les agentes se sont réunis pour sélectionner quatre noms soumis au vote de la population.**

**L'ardoise** : en référence aux anciennes carrières d'ardoise présentes sur la commune

**L'agora** : en référence au terme qui désigne depuis la Grèce antique une place publique où se réunissent les citoyens

**L'escale culturelle** : en référence à un lieu où l'on viendrait faire une pause et découvrir des ressources culturelles

**L'échappée culturelle** : en référence à un lieu où l'on peut "s'évader" en ayant accès à des ressources culturelles

**Le vote est possible :**

- en remplissant le bulletin ci-dessous et en le déposant à la mairie ou à la médiathèque
- en ligne grâce au QR code ci-dessous

Pour plus de questions, n'hésitez pas à solliciter l'équipe de la médiathèque.



**Bulletin de Vote**  
**POUR LE PROCHAIN NOM DE L'ESPACE CULTUREL DE SÉRENT**

Parmi les propositions suivantes, je choisis :

<input type="checkbox"/> L'ARDOISE	<input type="checkbox"/> L'ÉCHAPPÉE CULTURELLE
<input type="checkbox"/> L'ESCALE CULTURELLE	<input type="checkbox"/> L'AGORA

Pour que le vote soit valide, merci de ne sélectionner qu'un seul nom.

**Bulletin à déposer à la mairie ou à la médiathèque  
au plus tard le vendredi 20 mai 2023.**

## Dans la tourbière,

### Le Moulinet a retrouvé son lit

Depuis une cinquantaine d'années, un fossé collecteur drainait les eaux dans la partie sud de la tourbière de Kerfontaine. Une opération, très attendue, visant à renaturer le ruisseau et le site, y a été effectuée l'automne dernier, au grand bénéfice de la zone humide.

Dès la prise en charge de la gestion de la tourbière, Bretagne Vivante avait identifié l'impact, dommageable pour le milieu naturel, du fossé collecteur, réalisé voici une cinquantaine d'années sur plus de 200 m.

Il aura fallu attendre quarante ans pour qu'une opération remédiant aux effets pervers du fossé-drain (évacuation de l'eau vers la Claie, baisse du niveau de la nappe...) soit envisagée. Elle s'est construite dans le cadre du Contrat Territorial Milieux Aquatiques du bassin versant de la Claie (Grand Bassin de l'Oust). La mobilisation par le syndicat mixte du Grand Bassin de l'Oust des financements de l'agence de l'eau et de différentes collectivités (dont la commune de Sérent) ont permis, cet automne, de mener à bien des travaux de reconnexion au milieu du Moulinet, ruisseau formé par les eaux de la tourbière.

### Visite avec les propriétaires riverains ce printemps

C'est l'entreprise Colas qui a été chargée du chantier. Commencé le 13 octobre, celui-ci s'est achevé le 4 novembre. Un suivi quotidien était assuré par des bénévoles de Bretagne Vivante.

Le fossé-drain qui collectait les eaux a été rendu inopérant par 7 bouchons. La nappe d'eau a été remise en surface. Objectif atteint : le réaménagement devrait contribuer efficacement au maintien de l'eau dans la zone humide.

Deux petites mares ont été créées. Un état de la faune et de la flore est prévu dans les mois à venir. Une visite sur site sera organisée au printemps pour les propriétaires riverains et les élus.

Un film sur cette opération hors du commun, a été réalisé par l'entreprise Colas. **Une visite grand public de la tourbière se déroulera dimanche 25 juin.** L'organisation d'une soirée tourbière à Sérent est aussi programmée en septembre pour marquer les 40 ans de la prise en gestion de la tourbière par Bretagne Vivante.

Le visionnage des travaux de restauration du moulinet est accessible sur le site Internet [www.serent.fr](http://www.serent.fr), réalisés par l'entreprise Colas, en partenariat avec l'association Bretagne Vivante, le Grand Bassin de l'Oust et la mairie de Sérent.



# La rubrique du patrimoine

Une nouvelle rubrique sur le patrimoine est à retrouver chaque trimestre. Elle permet de partager l'avancée des recherches effectuées par le groupe d'habitants et l'histoire de la commune. Pour ce premier rendez-vous, on s'intéresse au clocher de l'église.

Vous souhaitez partager vos connaissances ? Vous avez des documents sur le patrimoine sérentais ? Vous souhaitez vous impliquer dans les recherches ou bien réfléchir à la manière de mettre en valeur le patrimoine ?

N'hésitez pas à contacter le service culturel de la mairie : [animation@serent.fr](mailto:animation@serent.fr) ou 02 97 75 93 57.

## Les anciennes carrières

### d'ardoises

Les recherches continuent pour retrouver des témoignages et des traces concernant les anciennes ardoisières de Sérent. Des habitants et des élus ont été à la rencontre d'habitants qui ont accepté de nous partager leurs souvenirs. Un moment convivial a aussi été organisé avec les résidentes et les résidents de l'EHPAD avec lesquels nous avons pu échanger et partager nos souvenirs.



Crédit photo : Mary Le Bel

Sur l'invitation de l'association Les passeurs d'images et de sons, une soirée spéciale a aussi été organisée le 17 mars. Une projection d'un court documentaire «Les ardoisières de Sérent» réalisé en 2014 par des élèves du Lycée Queinnec et Cédric André. Le groupe d'habitants et d'élus qui travaillent sur le patrimoine a présenté leur démarche et discuté avec le public. S'en est suivi le visionnage du film « Les gueules bleues de Guérlédan » et un échange avec Jean-Luc Chevê, le réalisateur.

Cette soirée fut un vif succès puisqu'elle a réuni 63 personnes. Vous n'avez pas pu assister à la soirée et vous souhaitez visionner le film sur les ardoisières de Sérent ?

Retrouvez le DVD à la médiathèque de Sérent ou bien via le QR code.



## Les tribulations

### du clocher et des cloches

Une église sans clocher ! C'est pourtant ce qui est arrivé à l'église de Sérent ! Certes, il y en a eu un dès la construction de l'église au XV<sup>ème</sup> siècle,



mais les ans et le manque d'entretien pendant et après la Révolution (l'église est désaffectée de 1792 à 1801) font que la dégradation du clocher est telle qu'il s'est écarté de la verticale de 2 mètres ! Le danger est important et la préfecture se fait tirer l'oreille.

Enfin en 1876 on abat le clocher... Plus de clocher, plus de cloches ! Comment vivre sans les sonneries qui rythment les heures à une époque où les montres sont rares et chères. Les cloches annoncent les grands événements de la communauté : les baptêmes, mariages, enterrements. Ce sont les cloches qui annoncent les dangers avec le Tocsin : la guerre, le feu...

Il est décidé de construire un clocher provisoire sur le côté nord de l'église. Hélas les cloches sont fêlées pendant le transport. Il faut s'en procurer d'autres. C'est ainsi qu'en 1882 Monseigneur Bécel vient à Sérent baptiser 3 nouvelles cloches. La plus grosse se nomme Julie-Henriette, la moyenne Eugénie-Victorine, la plus petite Georgette-Augustine.

Le clocher est toujours provisoire ! Finalement les travaux de rénovation sont confiés à Monsieur Le Diberder, architecte, avec une entreprise à Nantes, en 1885. Lors de la pose l'année suivante énorme déconvenue : la flèche refaite ne s'adapte pas à la tour qui doit la supporter. Il faut des modifications qui entraînent de nouveaux frais. La commune et le curé refusent de payer et il s'en suit un procès qui ne finira qu'en 1891.

Les trois cloches ont intégré le nouveau clocher, qui est alors pourvu de pendules. Le sacristain les actionne à bras pour les offices et pour l'Angélus trois fois par jour (7h, 12h, 19h). Désormais les cloches sont électrifiées et automatiques.

Depuis la flèche octogonale du clocher domine le bourg du haut de ses 30 mètres.

Cet article a été rédigé par Mme Rivière de Précourt et les photographies ont été prises par M. Silva, nous les remercions.



# L'actualité de la médiathèque

## Nouveautés

### Dans les rayons

#### Au rayon ado

##### Parmi les romans

**La prophétie des soeurs-serpents de Isis**  
Labeau-Caberia

Nailah, adolescente, se prépare à passer un été ennuyeux chez sa grand-mère en Martinique – un pays dont elle ne connaît rien. Mais derrière le cliché des plages de sable blanc et des cocotiers, la jeune fille découvre une réalité tragique : celle d'une terre encore meurtrie par les cicatrices du colonialisme.

##### Parmi les BD :

**Toutes les princesses meurent après minuit**, de Quentin Zuttion

L'histoire nous amène à l'été 1997, on y suit Lulu qui s'imagine être une princesse, sa sœur Cam et ses parents sur le point de se séparer. Prix spécial du jury jeunesse au festival international d'Angoulême.



#### La série Heartstopper d'Alice Oseman

On y suit l'histoire de deux lycéens : Nick, le rugbyman et Charlie, le musicien. Parce qu'ils évoluent dans des cercles différents et parce qu'ils n'ont pas le même caractère, leur amitié n'était pas gagnée.

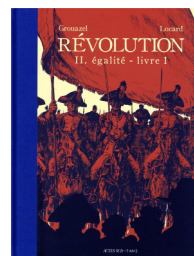


#### Au rayon adulte

##### Parmi les BD

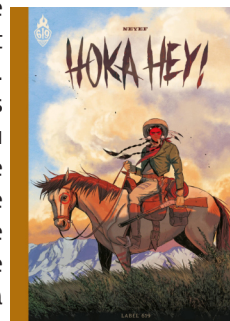
**Révolution t.2**, Younn Locard et Florent Grouazel

Seize mois après les événements narrés dans le tome 1, un nouveau chapitre de la chronique grandiose de la Révolution française, mêlant anciens et nouveaux personnages.



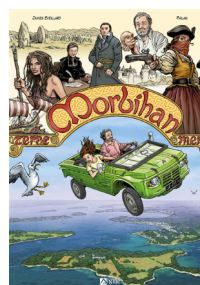
##### Hoka Hey, de Neyef

Dès 1850, les jeunes amérindiens étaient internés de force dans des pensionnats catholiques pour les assimiler à la nation américaine. En 1900, la population des natifs en Amérique du Nord avait diminué de 93%. Acculturé, Georges oublie peu à peu ses racines et rêve d'un futur inspiré du modèle américain, en pleine expansion. Il va croiser la route de Little Knife, amérindien qui l'embarque dans son périple. Au fil de leur voyage, l'homme et le garçon vont s'ouvrir l'un à l'autre et trouver ce qui leur est essentiel : l'apaisement de la colère et la découverte de son identité.



#### Morbihan : Une histoire entre terre et mer, de James Eveillard

Découvrez (ou redécouvrez) quelques richesses du Morbihan à travers cette BD.



#### Au rayon enfant

##### BD / Mangas

**Astérix : l'empire du milieu**, de Olivier Gay, Albert Uderzo, Fabrice Tarrin

Par toutatis, les voilà ! Nous sommes en 50 av J.-C. Loin, très loin du petit village d'Armorique que nous connaissons bien, l'Impératrice de Chine est emprisonnée suite à un coup d'état fomenté par l'infâme Deng Tsin Qin.

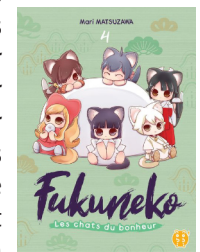


#### Fukuneko, les chats du bonheur, de Mari Matsuzawa

Dans la ville de Fukuneko, les chats sont loin d'être des félins ordinaires

Dénommés les

« fukuneko », ces serveurs du dieu des chats ont le pouvoir d'apporter le bonheur à l'humain de leur choix. Suivez les aventures de la jeune Ako, fraîchement débarquée de sa campagne.



#### Je m'appelle Kylian de Kylian Mbappé

Une BD sur le célèbre joueur de football et désormais capitaine de l'équipe de France.

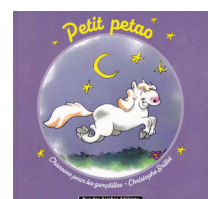


#### Chansons et comptines

**Petit Petao : chansons pour les garçailles** de Christophe Brillet

Avec "Petit Petao", vous allez pouvoir faire chanter, danser les enfants et jouer sur leurs doigts dans la langue traditionnelle de chez nous, le gallo : Allez hop !

Vene la de cai mettr la garçaille a batr de la goule, lever la qhette e drujer su ses dais den le langaije coutumier ded cé nous, le galo : Hue aï don !



## Mise en réseau

Avec les bibliothèques de Lizio et de St Guyomard

### VOS BIBLIOTHÈQUES ÉVOLUENT ET SE METTENT EN RÉSEAU



Afin de vous offrir de nouveaux services de proximité, les bibliothèques de Lizio, Saint Guyomard et Sérent s'associent sous la forme d'un réseau.

Ces lieux culturels sont ouverts à toutes et à tous. N'hésitez pas à venir les découvrir !



#### ACCÉDER ET DÉCOUVRIR MA BIBLIOTHÈQUE

L'entrée des bibliothèques est libre et ouverte à toutes et à tous, quelque soit l'âge et son lieu d'habitation. Pour emprunter des documents, l'inscription reste obligatoire.

#### 1 INSCRIPTION = ACCÈS À TOUS LES DOCUMENTS

Désormais, vous pouvez emprunter dans n'importe quelle médiathèque du réseau. Le retour des documents s'effectue dans la médiathèque où ils ont été empruntés.



#### COMMENT S'INSCRIRE OU SE RÉ-INSCRIRE ?

Pour s'abonner, rien de plus simple. Adressez-vous à l'accueil de la bibliothèque de votre commune de résidence. Une fiche de renseignements vous sera transmise.



#### UN NOUVEAU SITE INTERNET

Un nouveau site internet est accessible : flashez le QR code ! Il vous permet d'avoir accès : aux actualités des bibliothèques, aux animations à venir, à votre compte personnel, à réserver en ligne, consulter les documents disponibles dans le réseau



Flashez moi pour accéder au site.

#### UNE APPLICATION MOBILE

Le réseau de bibliothèques dans votre poche ! L'application vous permet d'accéder à votre compte personnel, de vous inscrire à un événement ou de vérifier la disponibilité d'un document.



## Animations

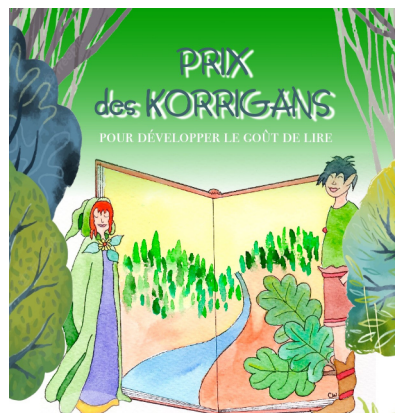
17

### Prix des Korrigans

*C'est l'heure de voter  
pour le prix des Korrigans*

Votre enfant est inscrit dans les écoles de Sérent ou bien il est scolarisé à la maison ? Participez au **Prix des korrigans** ! Ce prix, organisé par les médiathèques du territoire et l'Éducation nationale, propose des livres répartis dans 4 niveaux. Les enfants et les parents peuvent les découvrir à la médiathèque ou bien à l'école. Une fois lus, venez voter pour votre livre préféré.

Date limite pour participer : 24 mai



### Médiathèque Départementale

#### 200 nouveautés dans les rayons

La médiathèque départementale du Morbihan a mis en dépôt plus de 200 documents dans nos rayons. N'hésitez pas à venir les découvrir !

### Sélection spéciale

#### Tour de Bretagne

Une sélection spéciale pour célébrer le passage du Tour de Bretagne et le cyclisme est à découvrir dans nos rayons et sur le site du réseau de bibliothèques.



Flashez moi pour découvrir la sélection

### Contact

☎ 02 97 75 97 14

Mail : [mediatheque@serent.fr](mailto:mediatheque@serent.fr)



# Les échos du Conseil Municipal

## Séance du 7 mars 2023

Membres en exercice : 23  
Membres présents : 17  
Votants : 22

### Subventions aux associations

Au titre de l'année 2023

Sur la base des propositions émises par la commission finances et après s'être fait préciser les souhaits émis par les associations, le conseil municipal a accordé les subventions suivantes :

Associations Sérentaises	Subventions 2023
Sérentaise Basket	1 000,00 €
Sérentaises Foulées VTT	1 000,00 €
Sérentaise Football	3 000,00 €
Judo club de sérent	1 400,00 €
Rugby Club	4 000,00 €
Gym Tonic	275,00 €
AS pétanque	400,00 €
Amicale Laique	750,00 €
A.P.E.L.	750,00 €
Club "Les Tilleuls"	350,00 €
Passeurs images et sons	2 500,00 €
Comité des fêtes	3 500,00 €
Chasse St Hubert	1 000,00 €
Sérent'Chantez	200,00 €
Amicale des pêcheurs	2 328,00 €
Pirouet'Jazz	500,00 €
Plum FM	2 000,00 €

Associations non Sérentaise	Subventions 2023
ADAPEI	100,00 €
Association donneurs de sang (Malestroit)	100,00 €
Canoë Kayak Malestroit	100,00 €
Echange partage et deuil	100,00 €
Les restaurants du cœur	100,00 €
Banque alimentaire du Morbihan	100,00 €
Rêve de clown	100,00 €
Bagad Avel Douar	100,00 €

### Approbation du rapport de la CLECT

Calcul de la nouvelle attribution de compensation (AC) pour 2023

Le rapport reprend 4 points validés par les élus de la CLECT dont 3 sont, dans le cadre de cette délibération, soumis au vote des élus communaux, à savoir :

- Modalité de calcul du tableau de répartition permettant de valider le rapport de la CLECT,
- Dé-transfert des chemins de randonnées,
- Dé-Transfert des biens communautaires liés à l'exercice de la compétence de gestion de la cantine située sur la commune de La Gacilly.

Ces trois points font l'objet d'une validation à l'unanimité.

### Approbation du rapport de la CLECT

Calcul de la nouvelle AC 2023 : équipements aquatiques du territoire

Monsieur le Maire a expliqué que la présente délibération porte sur un point précis qui fait débat, à savoir : Les modalités de calcul de la charge transférée concernant les équipements aquatiques du territoire. Toutes les communes, à l'exception de Pleucadeuc qui n'a pas voté à ce jour, ont validé le rapport de la CLECT. M. le Maire explique que les communes font un effort sensible en augmentant leur contribution. Il rappelle que le déficit global atteint 600 000 € que l'intercommunalité en prend à sa charge la moitié et que les 300 000 € résiduels sont financés par les communes, 2/3 au prorata de la population et 1/3 soit 100 000 € répartis entre les 4 communes ayant une piscine et ce en fonction du critère de l'attractivité. Plusieurs conseillers municipaux remettent en cause la répartition des participations des communes, dans la mesure où les chiffres sur le critère attractivité ne sont pas cohérents. Il est fait en outre observé des inexactitudes sur les aspects administratifs et financiers. M. le Maire rappelle la situation financière délicate de l'intercommunalité et le nécessaire respect d'un pacte de solidarité. Un vote négatif remettrait en cause la place de Sérent au sein de l'intercommunalité. Il s'agit d'un vote politique qui l'engage personnellement. Les conseillers municipaux ne remettent pas en cause la nécessaire solidarité entre les communes mais rappellent que l'objet de la délibération se limite au rapport de la CLECT.

A la demande de 12 conseillers municipaux (présents) il est décidé de délibérer sur ce point à bulletin secret. Le résultat est le suivant : pour : 5, contre : 16, abstention : 1.

Monsieur le Maire prend acte de la «non-approbation du rapport de la CLECT», indique qu'il présentera, en conséquence, sa démission.

### Service commun de commande publique

Convention avec OBC

Compte tenu de la nécessité de fiabiliser les procédures de consultation dans le cadre des marchés publics, il est proposé de signer une convention avec OBC pour bénéficier d'une assistance juridique. Cette prestation fera l'objet d'une contribution financière variable selon le niveau d'intervention des services communautaires.

### Délibération du 22 novembre 2023 portant approbation du PLU Annulation

Par courrier du 3 février 2023, Monsieur le Préfet a, au titre du contrôle de légalité, remis en cause la validité juridique de notre PLU. Il estime en particulier que les observations préalablement exprimées n'ont pas été suffisamment prises en compte et qu'il convient de retirer la délibération pour procéder à un travail de réécriture. Il existe une divergence d'appréciation des données chiffrées, ce qui génère une incidence sur les surfaces constructibles. Ce courrier constitue un recours gracieux qui interrompt le délai de deux mois imparti au représentant de l'Etat pour différer les actes litigieux au Tribunal Administratif. Le conseil décide en conséquence d'annuler la délibération initiale d'approbation. Les modifications seront finalisées à court terme en vue d'une nouvelle approbation.

### Convention avec l'EHPAD

#### Dépenses électriques

M. le Maire indique qu'au regard du contexte inflationniste pesant sur le domaine de l'énergie, en accord avec Morbihan Energie, avec le consentement tacite des services de l'Etat compte tenu du caractère d'intérêt général de la démarche, la commune a pris en charge, exceptionnellement, les dépenses électriques de l'EHPAD des deux roches. La présente délibération, validée par le conseil, a pour objet d'autoriser le Maire à signer une convention précisant les modalités de remboursement par l'EHPAD des sommes engagées par la commune.

### Convention

#### Avec ENEDIS

La commune est régulièrement sollicitée pour signer des conventions avec ENEDIS portant sur les servitudes de réseaux grevant des parcelles appartenant à la commune. Il est proposé d'autoriser M. le Maire à signer, de façon générale, les conventions avec ENEDIS.

### Convention

#### Avec les Restos du Coeurs

Une convention avec l'association les Restaurants du cœur sera prochainement signée pour leur permettre d'assurer leur mission de service auprès du public tous les mardis après-midi à la maison de la commune. Cette mise à disposition des locaux est gracieuse.

### Licence IV

#### Acquisition

Il convient de préserver l'activité des débits de boissons à Sérent. Face aux risques de fermetures et de cessions des licences à des bénéficiaires extérieurs à la commune, il est décidé de faire l'acquisition d'une licence IV.

### Programme voirie

#### Au titre de l'année 2023

Monsieur Beunel a précisé les orientations retenues par la commission voirie. 6 tronçons représentant un linéaire total de 2525 m sont retenus. Ils concernent les secteurs de la voie romaine, de Dapuy, Tréviet, la Grée Boury et le secteur de la chapelle Saint Jacques. Le coût des travaux est estimé à 81 965 € HT soit une hausse sensible par rapport aux années passées. Cette augmentation est directement liée au contexte économique. Les aides du Département sont sollicitées.

### Prêt de matériel

#### Caution

La commune prête régulièrement du matériel (panneaux, tables, ganivelles...) à des associations ou des particuliers. Afin de responsabiliser les utilisateurs il est proposé de mettre en place des cautions financières. Afin de simplifier ce système il est décidé de fixer la caution pour le prêt de matériel à 150 € par unité et de la plafonner à 500 € si l'utilisateur prend plusieurs pièces.

### Centre Hospitalier de Ploërmel

#### Motion de soutien

Une motion de soutien au centre hospitalier de Ploërmel est validée. Elle vise essentiellement à alerter l'ARS sur les difficultés rencontrées par l'hôpital.

Ont également fait l'objet d'une délibération les points suivants :

- Cessions d'une portion de parcelle
- Cessions de portions de chemins communaux
- Tableau des emplois et taux de promotion
- Compte épargne temps
- Suppléance commission de contrôle des listes électorales

*L'ensemble des décisions du conseil municipal sont disponibles sur le site internet de la mairie.*



# La vie des Associations

## Sérentaise Football

### Tournoi du 8 mai

Pour la 30<sup>ème</sup> édition, la Sérentaise Football organise son traditionnel tournoi de jeunes U11-U13 qui réunira environ 300 enfants qui se verront attribuer chacun un lot. Un photographe professionnel immortalisera les meilleurs moments de la journée avec photo individuelle ou d'équipe, selon la demande. Restauration sur place, grillades, frites, gâteaux, confiseries, buvette.

Sous la tutelle de Samuel Rouillé, Président, le Groupement des Jeunes du Maquis représente 65 joueurs répartis en 4 équipes. Il a été créé en 2017 pour regrouper les catégories de U14 à U18, des clubs de AS La Claie, Les Chevaliers de St-Guyomard et la Sérentaise Football. Un éducateur fédéral encadre le groupe des U17, ce qui a fait monter l'équipe U17 A en D1.



Notre équipe Vétérans, dotée de 21 joueurs, a été créée sous la tutelle de Nicolas Beaudoux qu'il a assurée pendant 20 ans. Depuis 2015, Didier Guého a repris le flambeau. La saison est composée d'un championnat, coupes et challenges.

Notre équipe Seniors A se maintient en milieu de tableau, quant à notre équipe Seniors B, elle joue le haut de tableau.



Equipe vétérans



Equipe seniors

Pour les contacter  
06 76 12 02 25

## Sérentaise Basket

### Une équipe Seniors Masculins en projet !

La saison basket est bien avancée et nous sommes très fiers de toutes les équipes jaune et noir qui se battent chaque week-end pour essayer de remporter la victoire.

Bravo à l'équipe Seniors féminines qui se déplaçait le 15 avril à Ruffiac pour tenter de gagner la demi-finale de la coupe du Morbihan FSCF. En espérant les retrouver en finale !

Bravo également aux U15 Féminines, engagées cette saison en FFBB, et qui terminent 1<sup>ère</sup> de leur poule en 1<sup>ère</sup> division pour la 2<sup>ème</sup> partie de championnat.

**En plein essor, le club souhaite se développer et agrandir ses effectifs pour la saison prochaine.**

- Une équipe Seniors masculins est en projet, n'hésitez pas à vous manifester si ça vous tente ! (voir affiche ci-dessous).
- L'entente Sérent-Le Roc renouvelle également cette année les entraînements gratuits pour tous à partir du 1<sup>er</sup> mai. Si votre enfant souhaite découvrir le basket, c'est le moment d'y participer !

Renseignements et inscriptions auprès de Chloé Marot, présidente.

## Sérent - Le Roc Nouveau !

Création d'une équipe

SENIORS  
MASCULINS



Avoir 18 ans.  
Entraînements au Roc St André.  
Prise de contact dès maintenant  
avec entraînements possibles  
dès cette année.  
Inscription de l'équipe en FFBB  
saison 2023/2024.

CONTACTS :

Thomas 06 11 52 27 71  
Virgile 07 88 43 74 63




Ouvert à  
tous les  
basketteurs  
intéressés !



Pour les contacter  
06 59 48 16 88

## Chorale Sérent'Chantez

### 2 concerts à venir !

La chorale de Sérent « Sérent'Chantez » sera **en concert le dimanche 7 mai 2023 à 15 h 30** à l'église de la Chapelle Caro commune du Val d'Oust en compagnie de la chorale de chants de marins « Les Quai de l'Oust ». L'entrée sera libre, participation à votre appréciation.



La chorale « Sérent'Chantez » fêtera ses vingt ans « Vingt ans, vingt chants » à l'occasion d'un concert qu'elle donnera à l'église de Sérent le samedi 1<sup>er</sup> juillet à 20 h 30.

Entrée libre, participation à votre appréciation.

Vous y écouterez nos nouvelles chansons.

Pour cet évènement, nous invitons tous les anciens choristes et cheffe de chœur.

Nous réunirons sur un disque compact une partie de notre répertoire que nous proposerons à la vente.



C'est en février 2003 que notre chorale a vu le jour avec sa première cheffe de chœur Bleunwenn Mevel. Guy Delfino a pris sa suite en octobre 2014.

Nous sommes en permanence à la recherche de nouveaux chanteurs amateurs. Le prix de la cotisation est adapté selon la période d'arrivée au sein de la chorale. Notre répertoire est composé de chansons françaises harmonisées à 4 voix de la plus grave à la plus aiguë.

A bientôt parmi nous !



Pour les contacter

06 74 36 32 33

[serentchantez@orange.fr](mailto:serentchantez@orange.fr)

<https://serentchantez.jimdofree.com/>

## Rugby

### Des postes à pourvoir



Le rugby à Sérent se développe encore et toujours : de 96 licences en 2018 à notre arrivée, nous sommes en cette saison passés à 212 licences. La saison prochaine verra se dérouler la coupe du monde de rugby en France, ce qui devrait nous apporter un flux de nouveaux licenciés. Le club cherche donc à se structurer afin d'accueillir tout le monde dans les meilleures conditions et continuer à viser les sommets. Nul besoin de compétences rugbystiques, nous sommes là pour vous accompagner. Voici les postes que nous cherchons :

- **Co-président** : mission : développement du club ; relations instances sportives ( Ffr , ligue, CD, RCV... ) ; relations instances civiles ( région ; département ; CDOS ; mairie... ) durée : 10 à 15h/semaine

- **Co-secrétaire** : mission : administratif club ; relation ligue ; mailing ; accompagnement licenciés ( moins de 10h/semaine )

- **Co-trésorier** : mission : gestion partenaires ; recherche subventions ; achats clubs ; suivi caisse évènements durée : moins de 10h/semaine

- **Co-responsable école de rugby** : mission : développement école de rugby ; relation parents ; organisation évènements ( plateau ; tournois ; rencontre parents... ) ( moins de 10h/semaine )

- **Co-responsable partenariat** : mission : recherche partenaire ; relation annuelle partenaires ; cotisation ; proposition emploi partenaire ( moins de 10h/semaine )

- **Responsable évènementiel** : mission : gestion d'équipe des 3 évènements annuels ; gestion réceptions 8 matchs clubhouse ( 8h/match + 20h /évènement )

- **Responsable bénévoles** : mission : recrutement bénévoles ; relation + récompenses bénévoles : ( moins de 5h/semaine )

- **Intendant** : mission : gestion des stocks ; commande + distribution ; maillots ( moins de 5h/semaine )

- **Educateur ou accompagnateur** : mission : encadrement enfants ; préparation séances ; suivi plateau ( 5 à 10h/semaine )

- **Entraîneur** : mission : encadrement adultes rugby à toucher ; loisir à plaquer ou compétition masculin et féminin ( 5 à 10h/semaine )

Tous ces postes peuvent avoir des formations prises en charge par le club et ouvrent droit à réduction d'impôts. NOUS AVONS BESOIN DE VOUS ! MERCI

Pour les contacter

07 81 64 10 65

## A.S. Pétanques

### 43 licenciés en 2023 !

Le club de pétanque de Sérent a fait le samedi 28 janvier 2023 son rassemblement annuel de remise des licences, en présence du Maire, M. Yves HUTTER.

Un moment convivial au boulodrome en présence du nouveau sponsor du club, les établissements BEUNEL MACONNERIE, entreprise sérentaise qui a fait l'honneur de nous sponsoriser pour cette nouvelle saison et que nous remercions.

La remise des licences a été suivie d'un repas avec tous les licenciés pour resserrer les liens et lancer la nouvelle saison du club.

Le club est dans une bonne dynamique et nous comptons 43 licenciés cette année, avec une équipe dans les championnats départementaux et en coupe de France.

Tous les licenciés ont fait le plein d'énergie et nous espérons des résultats positifs à la hauteur de nos ambitions.



Pour les contacter  
06 78 21 45 78

## Club des Tilleuls

### Les rendez-vous à noter

- **Dimanche 30 avril**

Après-midi dansant avec l'orchestre Alain le Bon Temps à la salle des fêtes de Sérent à 14 h

- **Mercredi 7 juin**

Sortie avec les Voyages Roger "Une journée au pays de l'or rouge le safran"

Après-midi embarquement à St Nazaire pour une mini croisière commentée.

- **Dimanche 25 juin**

Repas inter club 12 h 30 animé par Xavier Havard et tombola à la salle des fêtes de Sérent.

N'oubliez pas non plus :

- Le 2<sup>ème</sup> et le 4<sup>ème</sup> mardi de chaque mois une petite marche récréative. Rdv départ à 14 h à la maison de la commune

- Tous les jeudis après-midi à la maison de la commune de 14 h à 17 h 30 pour passer un moment de joie et de convivialité.

Le conseil d'administration et Nicole Martinet

## Sér'en Action

### Les vitrines aux couleurs du Tour de Bretagne

Lors de son assemblée générale du 16 mars 2023, l'association Sér'en Action a décidé d'offrir aux commerçants adhérents la décoration de leur vitrine aux couleurs du Tour de Bretagne. Cette prestation a été réalisée par Philippe Le Paih artiste peintre qui est spécialiste dans les manifestations cyclistes telles que le tour de France et le tour de Bretagne et autres manifestations.



Laetitia SCOUARNEC présidente de l'association des commerçants de Sérent, Pierre THIERRY, coureur cycliste sérentais et Philippe LE PAIH artiste peintre

Lors de cette assemblée générale, un nouveau bureau a également été créé et donc composé comme suit :

Présidente, Laëtitia SCOUARNEC, La Boutik à Let

Trésorière, Sarah LORGEUX, agricultrice

Secrétaire, Marie GAUTHIER, Beauté Scandinave

Vice-secrétaire, Sandrine CHAMAILLARD, Cléo Couleurs

**L'association est ouverte à tous nouveaux adhérents, n'hésitez pas à nous rejoindre.**

Pour les bulletins d'adhésion, vous pouvez les contacter aux coordonnées ci-dessous.

Pour les contacter

06 81 09 37 71

laetitia.scouarnec@orange.fr



Pour les contacter  
06 47 50 41 57

## Amicale des Brousettes

### 300 fagots pour la Fouée de la Saint Jean

Des représentants des différents quartiers de la commune, avec une majorité des Brousettes se sont retrouvés, dans la joie et la bonne humeur au village de Tréalet, le samedi 11 mars pour une matinée fagoterie organisée par le Comité des Fêtes et l'Amicale des Brousettes. 45 fagotoux, dont trois octogénaires ont confectionné plus de 300 fagots qui alimenteront la Fouée de la Saint Jean, le 17 juin prochain, à la chapelle Notre Dame De Toutes Aides. Ce fut l'occasion pour les plus expérimentés de transmettre leur savoir-faire aux très nombreux novices. Ce moment de partage et de convivialité s'est achevé autour d'un repas servi au village de Boiry.



Pour réserver vos repas  
ou vous renseigner sur la fouée  
02 97 75 93 13  
06 70 37 45 19

### Samedi 17 juin : Repas champêtre pour la fouée de la Saint Jean

Le Comité des Fêtes et l'Amicale des Brousettes vous proposent un repas champêtre le samedi 17 juin à la chapelle Notre Dame de Toutes Aides au village de Bréhélan à partir de 19 h 30 suivi de la traditionnelle fouée.

## Comité des Fêtes

### Course cycliste le dimanche 28 mai

Le comité organisateur attend un plateau de qualité le dimanche 28 mai à Sérent. Les boucles sérentaises, épreuve réservée aux Elites et Open 1 - 2 - 3 sur la distance de 112 kms (5,6 kms x 20) et richement dotée, nous promettent un spectacle de qualité pour succéder aux anciens vainqueurs, Jean-Louis LE NY (2022), Adrien LAGREE (2019), ou David GAUDU (2016), entre autres.

Comme tous les ans, nous comptons sur nos fidèles bénévoles pour assurer la sécurité sur cette épreuve.

Rendez-vous, route de Malestroit (près du terrain de rugby).



Ne pas oublier qu'un départ d'étape du Tour de Bretagne aura lieu à SÉRENT le samedi 29 avril.



Pour les contacter  
06 70 37 45 19

## La Croix Rouge

### Grande braderie le 6 mai

croix-rouge française  
PARTOUT OÙ VOUS AVEZ BESOIN DE NOUS



## SERENT

Vestiboutique, rue du Pavé  
07 86 72 28 87

## BRADERIE

**Samedi 6 Mai**

**9 h à 17 h**

**Faites des achats malins !  
vêtements, linge de maison,  
vaisselle, bibelots, livres**

ne pas jeter sur la voie publique

## Amicale des pêcheurs

### 2 concours de pêche pour l'ouverture

Le week-end des 11 & 12 mars étaient organisés 2 concours de pêche à l'étang communal. Le samedi était réservé aux enfants jusqu'à 15 ans et le dimanche était ouvert à tous.

Pas moins de 60 participants ont pu s'affronter au cours de ces deux journées auxquelles une météo plutôt clémente s'est invitée, ce qui a mis du baume au cœur du président et à l'équipe de fidèles bénévoles.

De nombreux lots ont été distribués à l'issue des épreuves. Un grand merci à tous nos partenaires !

Pour pêcher dans l'étang qui est sous gestion privative, toute personne est dans l'obligation de s'acquitter d'une carte spécifique, en vente dans les commerces suivants : (Chez Cathy, Le Graffiti, Le Ty bar et L'Oasis).

Tarifs : Saison du 11 mars au 17 septembre 2023

- 35 € à l'année (25 € jusqu'à 12 ans)
- 25 € le mois
- 15 € la semaine
- 5 € la journée



**On vous donne rendez vous pour un nouveau concours, le 16 juillet 2023.**

Pascal PETRIE & son équipe.

Pour les contacter

07 86 04 11 67

## Le Pot potin

### Fête de la Bretagne le 14 mai avec Le Comptoir

L'an passé, François et l'Equipe du comptoir nous ont donné la chance de pouvoir participer au vide grenier à l'occasion de la fête de la Bretagne.

**C'est pourquoi cette année nous renouvelons l'opération, en organisant cette manifestation le 14 mai dans les rues de Sérent.**

Notre association "Le Pot Potin" qui a pour but d'obtenir des fonds pour financer la voiture de course et nos déplacements sur les événements de la région Bretagne, sera donc à pied d'œuvre pour accueillir au mieux les exposants.

Les réservations sont possibles au 06 64 54 84 15, tatibea@aol.com, ou au restaurant "Le comptoir".

Tarif : 3,00 € le mètre linéaire.

L'entrée sera gratuite pour les visiteurs.

Il y aura également une exposition de véhicules (véhicules de course, anciens, camions, mobylettes...).

Nous comptons sur votre participation et votre présence !

Béatrice RAULO  
Secrétaire association "Le Pot Potin"

Pour les contacter

06 64 54 84 15



FÊTE DE LA BRETAGNE

**GOUEL BREIZH**

DIMANCHE 14 MAI 2023

**SERENT**

**VIDE-GRENIERS**

OUVERT AU PUBLIC À PARTIR DE 8 HEURES

EXPO DE VÉHICULES

ORGANISÉ PAR : L'ASSO « LE POT POTIN » ET « LE COMPTOIR »

INSCRIPTION : [le\\_comptoir@bbox.fr](mailto:le_comptoir@bbox.fr)/[tatibea@aol.com](mailto:tatibea@aol.com)

RESTAURATION SUR PLACE – BUVETTE



## Sérentaise Foulées VTT Marche

1242 randonneurs à Sérent



25

Ce mois de mars fut riche en événements sportifs avec tout d'abord une participation record à la randonnée VTT, Cyclo et Pédestre du 5 mars.

En effet, c'était l'occasion de participer à une belle fête du VTT dans une ambiance conviviale et chaleureuse où le maître mot est plaisir pour cette dix-septième édition de la randonnée VTT Cyclo et pédestre.

1242 randonneurs ont participé à la fête et cela sans incident grâce à une organisation quasi parfaite.

1300 casse-croûtes ont été préparés pour les randonneurs et les bénévoles sur les circuits.

Le succès populaire de la randonnée, dépend bien évidemment de tous les participants, mais également, et surtout, des bénévoles. Sans eux, il nous serait impossible de réussir une aussi belle organisation.

Nous remercions également les propriétaires qui ont autorisé le tracé des circuits à travers leurs terrains.

Ensuite lors des championnats de France de cross à Carhaix (22) le 12 mars, après une qualification lors des demi-finales à Brest, la cadette Emma OGÉ et le cadet Maelig FLOCH se sont confrontés à l'élite du cross français lors de ces championnats et ont découvert le haut niveau.

Et pour finir lors du championnat régional de pentathlon benjamins-benjamines le 18 mars, dans la magnifique salle d'Athlétisme Robert Poirier à Rennes, les benjamines Clémence COQUIO et Enora DUVAL, qualifiées lors des départementaux à Locminé, ont retrouvé les meilleures Bretonnes sur le 50m plat, 50m haies, le triple saut, le saut en hauteur et le lancer de poids.

**Rendez-vous pour le trail de Sérent et la randonnée pédestre le 9 juillet 2023 avec départ et arrivée à l'étang de Sérent.**



Bénévoles lors rando



Emma et Maelig



Enora et Clémence

Pour les contacter  
06 76 57 32 57

## Agenda des manifestations

### A vos calendriers !

*Samedi 29 avril*

**Tour de Bretagne** de 9 h à 15 h

*Mercredi 3 mai*

**Émission concert en direct et en public**  
à 20 h Radio plum'FM

*Mercredi 4 mai*

**Ouverture des inscriptions à la balade colorée**

*Samedi 6 mai*

**Grande Braderie de la Croix Rouge**

De 9 h à 17 h Rue du Capitaine Fourtier

*Lundi 8 mai*

**Tournoi de foot jeunes**

Sérentaise football

Stade Pierre Guého et stade de foot

*Dimanche 14 mai*

**Fête de la Bretagne vide-grenier, animations**

Ass. Pot Potin et bar/restaurant Le Comptoir

Journée Bourg de Sérent

*Dimanche 28 mai*

**Boucles sérentaises**

Comité des fêtes

*Dimanche 4 juin*

**F'Estival de l'étang et balade colorée**

Journée Étang

*Mercredi 7 juin*

**Émission concert en direct et en public**  
à 20 h Radio plum'FM

*Samedi 10 juin*

**Kermesse et fête de l'école Saint Joseph**

*Dimanche 11 juin*

**Kermesse et fête de l'école Albert Jacquard**

*Samedi 17 juin*

**Fouée de la St Jean**

Comité des fêtes et Amicale des Broussettes

*Vendredi 23 juin*

**Ciné-auberge sérentaise**

Les Passeurs d'Images et Sons

19 h Maison de la commune et son jardin

*Samedi 24 juin*

**Fête de la musique et marché gourmand**

De 17 h à 22 h Bourg de Sérent

*Dimanche 25 juin*

**Repas inter club**

Club des Tilleuls

12 h 30 Salle des fêtes

*Mercredi 28 juin*

**Représentation théâtre enfants**

17 h 30 Salle des fêtes

**Exposition arts plastiques**

17 h 30 Médiathèque

Ateliers culturels de la mairie

# La vie des écoles

## Ecole Albert Jacquard

### Le projet Photographie de la classe CP CE1

En début d'année, les élèves sont allés au festival photo de La Gacilly. A la suite de cette visite et des ateliers réalisés sur place, les enfants ont accueilli un photographe professionnel de Nantes, Jérémie Lusseau, pendant 2 jours (30, 31 janvier) dans la classe. L'objectif était de réaliser une vingtaine de portraits de personnes qui participent à la vie locale de Sérent (commerçants, bénévoles d'associations, résidents de l'EHPAD, personnes travaillant avec les enfants...).

Les élèves de CP CE1 se sont déplacés ou ont reçu dans leur école ces différentes personnes avec toujours la même démarche : une interview (5 à 6 questions) avec un enregistrement sonore, une prise de photographie avec l'aide du professionnel.

Après ces différentes rencontres, les élèves ont écouté les enregistrements pour retranscrire à l'écrit les réponses formulées oralement.

Une fois les textes finalisés, ils seront envoyés au photographe pour qu'il les intègre aux portraits.

Avant la fin de l'année scolaire, une exposition est prévue pour présenter le travail réalisé par les enfants.

Ce projet a permis aux enfants de travailler à la fois l'oral (lecture de questions) l'écrit (formulation des questions, mise en forme des légendes des portraits), la photographie et surtout d'apprendre à connaître de belles personnes heureuses de vivre à Sérent !



Contact

● Chemin du Paradis SÉRENT  
02 97 26 99 50

ÉCOLE  
PUBLIQUE  
Albert  
JACQUARD



### Le mois du Gallo

Ce 3 mars, trois classes de l'école, les MS/GS, les CE1/CE2 et les CM1/CM2 ont participé au mois du gallo en bénéficiant d'une initiation ludique au patois par Anne-Marie Pelhate, animatrice à Plum'FM.

L'après-midi, ces mêmes élèves ont assisté au spectacle musical « Cocolijou ».



### Visite du centre de tri

Début mars, les élèves de CM sont allés visiter le centre de tri de Paprec situé au Rheu près de Rennes. Cette sortie avait pour objectif de sensibiliser les jeunes enfants citoyens au problème des déchets et à leur réhabilitation.

Les enfants ont pu voir ce que devient le contenu de leur poubelle jaune : ici sont triés les bouteilles plastiques transparentes et opaques, les cartonnettes, les briques, les boîtes de conserves et les canettes et les papiers ! Tous ces déchets passent donc sur un tapis roulant où tri mécanique et tri manuel s'alternent.

Les déchets triés sont ensuite compressés par le presse-balles et deviennent de gros cubes qui partent vers des usines de transformation et de recyclage.

Les élèves ont été impressionnés par la quantité de déchets récoltés, par les nombreuses machines de tri et par le travail des trieurs.

La participation à des ateliers « bien trier » en termes d'emballages a conclu la visite et nous a éclairés sur le devenir de nos déchets et démontré l'importance du recyclage.

Élèves comme accompagnants ont ainsi mieux compris certains « nouveaux » réflexes à avoir lors du tri.





## Ecole Saint Joseph

### Cinéma

Les élèves de l'école sont allés au cinéma de Malestroit. Une dernière séance est prévue en juin.

### Spectacle

Le vendredi 20 janvier, les élèves de l'école ont participé à un spectacle musical à Malestroit présenté par Jean-Paul et Brigitte Artaud. Ce spectacle avait pour vocation de sensibiliser les enfants à l'écologie et au harcèlement à l'école ou sur les réseaux sociaux. Un beau moment !

### Carnaval

Vendredi 10 mars, les enfants ont participé au carnaval de l'école. Des princesses, des pirates, des cow-boys et encore d'autres personnages ont envahi l'école. A 11 h, les enfants sont allés à la rencontre des résidents de l'EHPAD. Ils ont pu partager des moments conviviaux et offrir des dessins réalisés en classe. Au final, de beaux moments d'échanges intergénérationnels et de belles chorégraphies au son de musiques festives. Merci pour l'accueil, on reviendra...



### Portes ouvertes

Les portes ouvertes ont eu lieu à l'école. L'occasion de montrer tous les travaux réalisés depuis l'été dernier : classes du primaire entièrement rénovées, nouveaux sanitaires. Les élèves de CM ont réalisé les visites sous forme de petits jeux de piste. Il est encore temps de prendre rendez-vous avec la direction afin d'inscrire les nouveaux élèves pour l'année scolaire 2023/2024.

Contact

- Chemin du Paradis SÉRENT
- 02 97 75 95 65

### Semaine du jardinage

Lundi 13 et mardi 14 mars, les élèves de la moyenne section au CM2 ont participé à des ateliers sur le thème du jardinage au « Point Vert » de Malestroit. Ils ont pu découvrir tous les écosystèmes régnant dans le jardin et réaliser quelques plantations. Une belle sensibilisation à l'écologie...



## La vie Economique

**Kate FILLION**

**DECOTIKA, décoration d'intérieur**



DECOTIKA a été créée il y a 2 ans par Kate FILLION, une décoratrice passionnée et certifiée, maintenant basée à Sérent. Elle travaille avec des professionnels et des particuliers pour créer des espaces de vie uniques et inspirants.

Ce qui anime Kate au quotidien c'est d'imaginer et concevoir des lieux de vie adaptés à vos besoins et à votre personnalité. Que vous soyez un particulier ou un professionnel, sa volonté est de vous créer un intérieur unique qui vous ressemble en mettant un point d'honneur à l'harmonie des couleurs, des matériaux ainsi qu'à la fonctionnalité de votre espace.

Les services de décoration d'intérieur DECOTIKA sont conçus pour être flexibles et adaptés aux besoins de chaque client. Que vous ayez besoin d'une simple consultation pour obtenir des conseils et des idées, ou que vous souhaitiez un réagencement complet de votre espace, DECOTIKA est là pour vous aider grâce à ses différents partenaires artisans, architectes, enseignes de matériaux et d'ameublement.

DECOTIKA propose des services tels que : visite conseil à domicile ou à distance (en visio), home staging, liste de shopping pour objets déco et meubles (neuf ou vintage), plan d'agencement et d'aménagement en 2D, conception de meubles sur mesure, modélisation en 3D, photo et vidéo réalistes pour visualiser votre futur intérieur, aide à l'organisation de vos travaux et suivi esthétique du projet.

La société de décoration propose aussi des conseils déco en visio sur toute la France.



**Contact :**  
07 56 88 99 48  
[www.decotika.fr](http://www.decotika.fr)

**Bleunwenn MÉVEL**

**Cours de chant et technique vocale**

Je suis Bleunwenn MÉVEL, chanteuse du groupe Vindotalé (pop rock bretonne). Je viens de créer « NIR'VOIX'NA » et je vous propose :

- des cours de chant pour les jeunes et les adultes
- du coaching pour la préparation d'auditions, de prises de parole en public
- des ateliers collectifs en technique vocale (structures, entreprises...)

Je travaille dans le respect et l'écoute de vos besoins et je vous propose une technique saine pour acquérir : confort, équilibre et liberté vocale (souffle, timbre, résonances, posture, musicalité, interprétation... ) dans le style qui vous correspond. Je suis formée à la prévention des risques vocaux.

Les cours individuels et le coaching ont lieu au local de Nir'Voix'Na, situé à La Touche Morgan, à Sérent.

N'hésitez pas à me contacter !

**Bleunwenn MÉVEL**

Diplômée du Conservatoire de Pontivy en chant lyrique  
Professeure de chant formée par « Chant, Voix et Corps » - Musiques Actuelles  
Membre de l'Association Française des Professeurs de Chant



**Contact :**  
07 88 92 32 72  
[nirvoixna@gmail.com](mailto:nirvoixna@gmail.com)  
<https://www.nirvoixna-coursdechantomorbihan.com/>  
[facebook.com/nirvoixnacoursdechantomorbihan](https://facebook.com/nirvoixnacoursdechantomorbihan)



**Remise d'un trophée CARSAT et campagne de recrutement étudiant**



La société Celvia Poulet basée sur notre commune Zone Industrielle de La Croix Balais a été récompensée d'un trophée de la Carsat Bretagne pour son investissement en prévention des risques professionnels, le 23 mars dernier, en présence de Céline OLIVIER, Adjointe au Maire.

En effet, la Carsat Bretagne, interlocuteur régional de l'Assurance Maladie, a eu le plaisir de décerner la distinction « Inn Situ, concevoir pour prévenir » à l'entreprise Celvia Poulet pour valoriser l'aménagement du poste d'accrochage, à la suite d'une étude ergonomique menée pour améliorer le confort et prendre en compte la santé et la sécurité des opérateurs.

L'entreprise a impliqué tous les opérateurs impactés par l'aménagement du poste : les salariés, les éleveurs, la société de transport de volailles. L'association de tous les acteurs s'est faite dans la durée et a permis d'enrichir le projet pour aboutir à une évolution notable des conditions de travail, confirmée par la satisfaction des salariés.

« Aujourd'hui tous les projets de conception de lieux et situations de travail sont accompagnés par un **consultant en ergonomie**.

Notre **philosophie d'entreprise** : améliorer les conditions de travail, limiter les manutentions manuelles, permettre aux salariés de se sentir à l'aise dans leur poste. »

Stéphane Mignot - Directeur



**Recrutement**

Une belle récompense pour Celvia, qui emploie 400 salariés sur le site de Sérent.

L'entreprise recherche par ailleurs des étudiants pour travailler sur la période estivale et a ouvert la possibilité aux jeunes de 17 ans de pouvoir travailler, en intégrant le respect des règles en matière d'embauche des mineurs.

Postes à pourvoir : opérateurs de production polyvalent - Travail en 2\*7, pas de travail le week-end (sauf samedi matin travaillé quand jour férié dans la semaine) - CDD avec paiement de la précarité à la fin du contrat - Salaire avec primes périphériques (froid selon atelier, habillage...).

Pour plus de renseignements, vous pouvez identifier votre intérêt en nous envoyant un SMS avec vos nom/prénom/coordonnées pour que l'on puisse vous rappeler 😊

**Contact :**  
Service RH  
06 60 38 53 17

# Les infos intercommunales

## Mobilité

### À la découverte des nouvelles lignes de bus

Lors du conseil communautaire d'OBC du 25 février 2021, les élu.e.s ont décidé de se doter de la compétence mobilité. L'intercommunalité est donc devenue Autorité Organisatrice de la Mobilité (AOM) sur le territoire afin d'engager un ambitieux projet qui prend forme en ce début d'année 2023. L'objectif étant de combiner les logiques de proximité et d'accessibilité.

Dans un contexte de défis climatiques et énergétiques, la communauté de communes a réfléchi à une mobilité plus durable sur l'ensemble du territoire et à accompagner les changements à la fois individuels et collectifs. Soucieuse d'offrir à ses habitants une offre de transport la plus diversifiée possible, OBC déploie en 2023 plusieurs modes de transport en s'appuyant sur le trépied Malestroit/Guer/La Gacilly, communes de centralités.

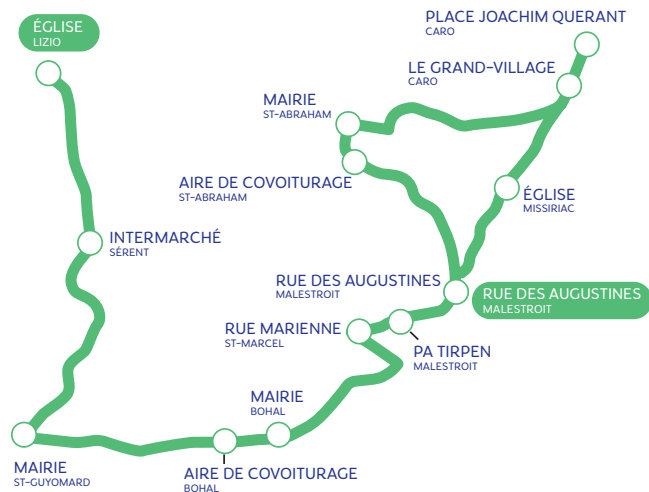
Après avoir mis l'accent sur le schéma vélo dès 2019, le 3 janvier 2023 une nouvelle ligne du réseau régional BreizhGo, rejoignant Redon à Plélan (ligne 12), a été ouverte au public. Elle traverse les communes situées à l'Est du territoire. Cette nouvelle ligne, à l'initiative d'OBC, est issue d'une discussion engagée avec la Région, Redon Agglomération et Brocéliande Communauté. Par ailleurs, OBC a entamé des échanges avec la Région, Vannes Agglo et Ploërmel Communauté, autour de la ligne BreizhGo N°4 (Vannes-Ploërmel), située à l'Ouest de la communauté de communes, afin que les horaires et arrêts soient les mieux adaptés aux entreprises et ainsi à la population.

Nouvelle étape, le 27 février 2023, avec l'ouverture des lignes de Bus OBC et de l'offre de service «Transport à la demande» sur l'ensemble du territoire d'OBC. Toutes les communes sont traversées par l'une des cinq lignes de Bus OBC qui circulent sur deux à trois jours avec deux à trois aller/retour. Sérent est desservie par la ligne 5.

Ces réseaux de transport sont expérimentaux, ils seront évalués au cours des trois années à venir. Leur pérennisation sera fonction de la fréquentation. Aussi, optons pour de nouvelles habitudes de déplacement !

## mobilité Ligne OBC 5 LUNDI, JEUDI ET SAMEDI

### LIZIO → MALESTROIT



#### TARIFS

Unité : 2€ | 1€\*  
 Carnet 10 voyages : 15€ | 7,5€\*  
 5 ans et moins : Gratuit\*\*  
 \* moins de 26 ans et/ou bénéficiaire de la complémentaire santé solidaire (sur présentation d'un justificatif)  
 \*\*accompagné d'un adulte ayant payé son ticket

#### INFOS PRATIQUES

Le billet est :  
 • à acheter auprès du conducteur,  
 • à payer en espèces (faire l'appoint),  
 • valable 2 heures,  
 • utilisable uniquement sur les lignes OBC.  
 Plus d'informations :  
[www.ouest-broceliande.bzh](http://www.ouest-broceliande.bzh)  
 02 97 75 01 02



### LIZIO → MALESTROIT

N° circulation	Jour	lundi et jeudi			samedi	
		051	053	055	057	059
LIZIO Église		09:10	12:50		10:35	14:50
SÉRENT Intermarché		09:17	12:57		10:42	14:57
ST-GUYOMARD Mairie		09:26	13:06		10:51	15:06
BOHAL Aire de covoiturage		09:32	13:12		10:57	15:12
BOHAL Mairie		09:36	13:16		11:01	15:16
ST-MARCEL Rue Marienne		09:46	13:26		11:11	15:26
MALESTROIT PA Tirpen		09:55	13:35		11:15	15:30
MALESTROIT Rue des Augustines		08:10	10:03	13:43	11:23	15:38
ST-ABRAHAM Aire de covoiturage		08:19			11:32	15:47
ST-ABRAHAM Mairie		08:22			11:35	15:50
CARO Place Joachim Querant		08:34			11:47	16:02
CARO Le Grand-Village		08:37			11:50	16:05
MISSIRIAC Église		08:40			11:53	16:08
MALESTROIT Rue des Augustines		08:49			12:02	16:17

### MALESTROIT → LIZIO

N° circulation	Jours	lundi et jeudi			samedi
		052	054	056	058
MALESTROIT Rue des Augustines		11:10	09:00	13:15	
MISSIRIAC Église		11:19	09:09	13:24	
CARO Le Grand Village		11:22	09:12	13:27	
CARO Place Joachim Querant		11:25	09:15	13:30	
ST-ABRAHAM Mairie		11:37	09:27	13:42	
ST-ABRAHAM Aire de covoiturage		11:40	09:30	13:45	
MALESTROIT Rue des Augustines		11:49	09:39	13:54	
MALESTROIT PA Tirpen		11:57	09:47	14:02	
ST-MARCEL Rue Marienne		12:06	09:51	14:06	
BOHAL Mairie		12:16	10:01	14:16	
BOHAL Aire de covoiturage		12:20	10:05	14:20	
ST-GUYOMARD Mairie		12:26	10:11	14:26	
SÉRENT Intermarché		12:35	10:20	14:35	
LIZIO Église		12:42	10:27	14:42	

# Les infos pratiques

## Mairie

15, rue du Général de Kerhué  
 ☎ 02 97 75 93 57  
 Mail : mairie@serent.fr  
 Site internet : www.serent.fr  
 Ouvert du lundi au vendredi  
 de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h  
 Le samedi de 8 h 30 à 12 h (fermée en juillet et août)

## France Services

43 place Saint Pierre  
 ☎ 06 64 13 63 08  
 Mardi 9 h à 18 h 30 (sans interruption)  
 Mercredi 8 h à 12 h 30 | 13 h 30 à 17 h 30  
 Jeudi 9 h à 12 h 30 | 13 h 30 à 17 h 30  
 Vendredi 9 h à 12 h 30

## Agence postale intercommunale

43 place Saint Pierre  
 ☎ 06 64 13 63 08  
 Mardi 9 h à 13 h 30 | 14 h 15 à 18 h 30  
 Mercredi 8 h à 12 h 30  
 Vendredi 9 h à 12 h 30

## Médiathèque

☎ 02 97 75 97 14  
 Mail : mediatheque@serent.fr  
 Mardi 15 h - 18 h 30  
 Mercredi 9 h 30 - 12 h 30 | 14 h 30 - 17 h  
 Vendredi 15 h - 18 h 30  
 Samedi 9 h 30 - 12 h 30 | 14 h 30 - 17 h

## Déchetterie

### du Gros Chêne

☎ 02 97 75 23 81  
 Lundi 13 h 30 - 18 h  
 Mercredi 9 h - 12 h | 13 h 30 - 18 h  
 Vendredi 9 h - 12 h | 13 h 30 - 18 h  
 Samedi 9 h - 12 h | 13 h 30 - 18 h

## Vestiboutique

### de la Croix Rouge

☎ 02 97 74 31 66  
 Mardi 14 h - 16 h 30  
 Mercredi 9 h 30 - 11 h 30



## Services publics et privés

Ecole Publique Albert Jacquard	☎ 02 97 26 99 50
Ecole Privée Saint Joseph	☎ 02 97 75 95 65
Centre multiaccueil	☎ 02 97 93 85 46
Accueil de Loisirs Sans Hébergement	☎ 02 97 70 60 22
Camping Municipal du Pont Salmon	☎ 02 97 73 88 96
Tourbière de Sérent	☎ 02 97 75 98 66
Restaurant Scolaire	☎ 02 97 93 87 76
EHPAD Les Deux Roches	☎ 02 97 75 92 69
C.C.A.S	☎ 02 97 75 98 44
Garderie et A.L.S.H.	☎ 02 97 70 60 22
Presbytère	☎ 02 97 75 94 17
De l'Oust à Brocéliande Communauté	☎ 02 97 75 01 02
SPANC Assainissement non collectif	☎ 02 99 08 06 04
Trésor Public	☎ 02 97 75 12 23
Centre des impôts	☎ 02 97 74 01 44
Ploërmel communauté - urbanisme	☎ 02 97 73 20 97
Pompiers	☎ 18
Gendarmerie - Malestroit	☎ 02 97 75 20 18
SAUR	☎ 02 56 56 20 00
EDF - GDF	☎ 0 810 333 356
ORANGE	☎ 3900

56ÈME ÉDITION

# LE TOUR DE BRETAGNE



25 AVRIL  
01 MAI

2023



Breizh Cola

SKODA

Armor.lux



BRIT HOTEL



EMBALLAGES SAMSON

